

Dole

notre ville

N°239 ► MAI - JUIN 2021
WWW.DOLEDUJURA.FR

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR:
DES OFFRES VARIÉES
ET UNE AMBITION NOUVELLE

DOSSIER ●●●

En raison des incertitudes que fait peser la crise sanitaire sur la tenue des événements regroupant du public, le Sortir à Dole ne sera exceptionnellement pas imprimé avec ce numéro.

Vous pouvez retrouver l'agenda sur le site internet sortiradole.fr.

<u>ÉDITO</u>	3
<u>RETOUR SUR</u>	4/5
<u>ACTUALITÉS</u> Allô Seniors, un nouveau service pour nos aînés.	6/9
<u>DOSSIER</u> Enseignement supérieur : une vie étudiante à développer et pérenniser.	10/13
<u>DES SERVICES POUR TOUS / PROXIMITÉ</u>	14/17
<u>BIEN VIVRE À DOLE</u> Des actions concrètes pour une ville plus écoresponsable.	18/21
<u>DOLE VILLE ANIMÉE ET CONVIVIALE</u> La Vache qui rit® fête son centenaire avec le sourire.	22/23
<u>PATRIMOINE</u> Balade urbaine.	24/25
<u>SPORTS</u> Formapi : le sport, une passion, un métier.	26/27
<u>VIE ASSOCIATIVE</u> Initiative Dole Territoires : aide à l'entrepreneuriat	28/29
<u>TRIBUNES POLITIQUES</u>	30

CONTACTS

Hôtel de Ville
place de l'Europe
39100 Dole
Tél : 03 84 79 79 79

Accueil du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ;
le samedi de 9 h à 12 h

Les services pour formalités
administratives sont ouverts
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Suivez nous sur www.doledujura.fr et www.facebook.com/villededole

Dole notre ville... Magazine municipal de la Ville de Dole.

Directeur de publication : Jean-Baptiste Gagnoux

Rédaction en chef : Cécile Compagnon

Création de la maquette originale : Territoires Publics consultants **Rédaction :** Matthieu Angosto, Aurélia Burtey

Mise en page : Elia Dauphin / **Crédit Photos** Ville de Dole, Organismes cités



Impression : LIG, Dole avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement **Tirage :** 27 000 exemplaires



Face à la crise sans précédent que nous traversons depuis plus d'un an, nous avons adapté notre façon de vivre et nos comportements, nous avons composé avec les contraintes qui se sont multipliées.

Mais, malgré ces efforts quasi unanimement suivis afin de préserver notre entourage et nos proches, la dégradation de la situation nationale a conduit à la mise en place de nouvelles mesures : fermeture d'une grande partie de nos commerces, fermeture de nos écoles, fermeture d'une partie de nos équipements ...

Face à cette nouvelle période difficile, Dole s'est à nouveau mobilisée. Elle a, entre autres, reconduit le dispositif de stationnement gratuit en centre-ville exception faite des rues de Besançon et Arènes, où les commerces restés ouverts ont besoin d'espaces pour leur clientèle. La Ville a également acté la gratuité des occupations de l'espace public afin de soulager financièrement les établissements concernés. Une aide complétée pour ces entreprises par un soutien fort de l'Agglomération.

Côté vaccination, nous nous impliquons encore davantage à la demande de l'Agence Régionale de Santé. Avec les professionnels de santé, et malgré une offre de vaccins insuffisante et disparate, la Ville de Dole s'est engagée encore plus, y compris financièrement, face aux besoins du territoire. La vaccination reste une priorité et nous n'avons pas d'autres choix pour nous sortir de cette crise.

Malgré les difficultés liées à la situation, la municipalité est à pied d'œuvre et les projets que nous portons avancent ! Achèvement des travaux des vestiaires tant attendus du Pasquier, travaux du Centre équestre, programmation des travaux de requalification et de sécurisation de certaines rues, reprise du déploiement de la fibre dans le respect des riverains, modernisation du fonctionnement du marché, lancement dans les semaines à venir de la première phase du Plan Vélo 2021-2026 et bien sûr, lancement d'un plan de rénovation des écoles.

Autre dispositif nouveau, répondant à un engagement fort de notre part lors de la campagne électorale, « Allô Seniors » qui sera opérationnel dès le 18 mai pour répondre aux besoins croissants de nos aînés et de leur famille.

Dole compte en effet près de 3 000 séniors de 75 ans et plus, et la moitié des personnes âgées de 80 et plus vit seule. Ces dernières sont souvent confrontées à un manque de lisibilité de l'offre de services et à la multiplicité des acteurs associatifs et institutionnels ; elles rencontrent des problèmes de mobilité ; elles se retrouvent isolées...

Nos seniors disposeront d'un numéro unique d'écoute, d'informations et conseils, et d'orientation pour toutes les questions de la vie courante.

Beaucoup d'incertitudes planent encore à ce jour sur les mesures qui seront prises pour l'été. Pour autant, nous travaillons pour que cette saison, si importante pour notre territoire, ses commerces, ses restaurants, ses producteurs, ses artisans ainsi que les acteurs de la culture et de l'événementiel, soient en mesure de vous proposer des temps forts « covid compatibles ».

Une fois de plus, nous nous adapterons !

Jean-Baptiste Gagnoux
Maire de Dole

● 15 février

L'ART À L'ÉCOLE

Situation sanitaire oblige, les écoliers n'ont pas pu visiter le Musée des Beaux-Arts. C'est donc le musée qui s'est invité dans les classes de Grande Section de maternelle et CP ! Au programme : présentation du musée, suivi d'un atelier d'art plastique autour de la collection Cueco, « le journal d'un peintre », prolongée jusqu'au 12 septembre 2021. Les réalisations des enfants seront présentées virtuellement lors de l'exposition des élèves au Musée, fin juin 2021.



● Des malettes pédagogiques ont été distribuées dans les écoles.

● En avril-mai

VACCINATION : LA CAMPAGNE SE POURSUIT

Après les plus de 70 ans, les plus de 50 ans présentant au moins un facteur aggravant, et les patients à très hauts risques de forme grave, de nouveaux créneaux de vaccination ont été ouverts en avril au centre installé au manège de Brack, 22 place Barberousse. Ils concernent les professionnels de plus de 55 ans, considérés comme plus exposés au virus : le personnel intervenant auprès des jeunes (professeurs, ATSEM, AESH, protection de l'enfance, personnel technique), ainsi que les policiers, gendarmes, surveillants pénitentiaires et agents de surveillance des douanes. De plus, les 3 et 4 mai dernier, des créneaux en accès libre ont été ouverts au plus de 75 ans, de 10 h à 16 h 30. Les créneaux de vaccination sont disponibles sur internet, via Doctolib, ou en appelant le 03 84 86 86 00, du lundi au vendredi, 9 h à 17 h.



● 26 mars

ACCUEIL DE LOISIRS WILSON UNE AMBIANCE DE CARNAVAL

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel carnaval des écoles n'a pu avoir lieu cette année au centre-ville. Pour autant, le personnel de l'accueil de loisirs Wilson avait tenu à ce que les 150 enfants présents durant la pause méridienne puissent profiter de ce moment dans la joie et la bonne humeur. C'est pourquoi, une estrade et un podium ont été installés dans la cour pour l'occasion, permettant aux enfants de défilé classe par classe, dans le respect des gestes barrières mais dans une ambiance festive.



● Les enfants de l'accueil de loisirs étaient déguisés pour l'occasion.

946

**C'est le nombre d'étudiants
qui suivent un cursus supérieur
à Dole.**

● 26 mars

LES MISS SONT DE RETOUR

L'élection de Miss Franche-Comté 2021 se tiendra à la Commanderie, le samedi 11 septembre prochain. La dernière fois que le concours de beauté a été organisé à Dole, c'était en 2016. Pour l'occasion, Coralie Gandelin, Miss Franche-Comté 2020, ainsi qu'Amandine Petit, Miss France 2021, seront présentes pour remettre le titre. Une journée de casting sera organisée, à huis clos, le dimanche 23 mai prochain, afin de sélectionner les candidates à l'élection régionale.





● Une restauratrice est intervenue au Musée afin de préserver cette œuvre originale.

● 26 mars

MUSÉE DES BEAUX-ARTS RESTAURATION D'UNE SCULPTURE ORIGINALE

« Le Galet Mou », sculpture unique de 60 cm de diamètre réalisée par Michel Blazy à base de bonbons Krema, a été acquise en 2011 par le groupe Bel grâce au fonds de dotation Lab'Bel. Depuis 10 ans, la collection entière est d'ailleurs en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Dole. Pour être conservé dans de bonnes conditions, hors périodes d'exposition, « Le Galet Mou », a bénéficié des soins d'une restauratrice spécialisée pour être entreposé dans une boîte en bois percée, de manière à ne pas souffrir de la chaleur et ne pas risquer les moisissures.



● L'opération a été un franc succès.

● 27 mars

AGORA OPÉRATION LAMES DE JOIE

Dans le cadre d'une action menée au niveau national, le club dolois AGORA a organisé une vente caritative de fleurs et de confitures au profit de l'association « Lames de Joie », qui prête gracieusement des lames de carbone aux enfants amputés. « En fin de matinée, les étals de nos deux stands installés au Centre-Ville étaient déjà quasiment vides grâce à une belle solidarité des Dolois » se réjouissait la présidente du Club AGORA, Sylvie Grzelczyk-Migeot.

● 25 avril

HOMMAGE AUX VICTIMES ET AUX HÉROS DE LA DÉPORTATION

La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation a été commémorée dimanche 25 avril devant le monument dédié, au cimetière Nord. La cérémonie qui s'est tenue en comité restreint, fut l'occasion pour les représentants des associations d'anciens combattants, pour les élus présents, dont Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole, et pour Joël Bourgeot, Sous-préfet, de rendre un hommage appuyé aux victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale.



● Lecture du message des déportés à la Nation par M. le Sous-Préfet



● Recueillement solennel en cette journée d'hommage



● Des gerbes ont été déposées devant la crypte

SENIORS

ALLÔ SENIORS: UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PERSONNES ÂGÉES



• 03 63 36 70 07: un nouveau service de soutien aux seniors pour en finir avec l'isolement.

Nos seniors sont souvent confrontés à un manque de lisibilité de l'offre de services et à un nombre important d'acteurs, qu'ils soient associatifs ou institutionnels dans les domaines de l'aide à domicile, des clubs et associations, des centres sociaux, du logement, des établissements pour personnes âgées, des dispositifs d'aide à domicile...

Afin de proposer un service global, la Ville de Dole crée « Allô Seniors ». « Grâce à ce numéro unique, nos aînés pourront trouver écoute, informations et orientation dans tous les domaines qui touchent de près à leur quotidien » souligne Patricia Antoine, conseillère déléguée aux Seniors. « C'est là, la première partie de ce nouveau dispositif qui verra également dans les prochains mois la mise en place d'une proposition de transport à la demande. L'objectif global est de rompre avec l'isolement afin de faciliter le maintien à domicile le plus longtemps possible. » Dès le 18 mai, un numéro unique sera disponible tous les matins du mardi au vendredi.

Écoute active et visite de convivialité:

Afin de développer un réseau de bénévoles, la Ville a rejoint Monalisa (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'Isolement des Âgés). Monalisa est un dispositif encourageant la participation citoyenne pour créer ou recréer du lien social avec les personnes les plus fragiles et isolées. Les bénévoles « écoutants » et « visiteurs » prendront du temps pour chaque senior ressentant le besoin de discuter au téléphone, d'échanger autour d'un café ou tout simplement d'être accompagné pour une promenade. « Avec Monalisa nous allons favoriser les relations humaines des Seniors », souligne Patricia Antoine. « Parfois, nos aînés, et ce pour de multiples raisons (famille éloignée ou absence de famille, mobilité réduite, ...) sont totalement isolés. Or, parvenu à un certain âge, cela devient compliqué. Nos bénévoles seront formés par la fédération jurassienne de l'ADMR pour apporter cette présence bienveillante qui, quand elle manque, aboutit à un isolement total ».



Opérationnel dès le 18 mai

DU MARDI AU VENDREDI, de 9h à 12h, ce service est joignable au 03 63 36 70 07

Informer et conseiller :

« Nous ne nous fermons aucune porte » précise l'élue. Ainsi, que le senior recherche des éléments sur l'offre culturelle et associative locale, sur les clubs et les activités proposées, sur les services existants dans le domaine qui l'intéresse, qu'il souhaite des informations sur le logement et les aides diverses, ou sur les services à la personne, Allô Seniors sera son premier niveau d'information et conseils. Grâce à un interlocuteur unique, le suivi des informations sera maximisé afin de sécuriser les seniors.

Orienter :

Un besoin spécifique particulier ? Allô Seniors vous orientera vers le partenaire adapté tout en simplifiant vos démarches : fini le parcours du combattant pour trouver le bon interlocuteur !

Allô seniors se veut également un soutien aux familles parfois démunies lorsqu'elles sont confrontées à la question de leurs parents vieillissants. Maintien à domicile, perte d'autonomie, droits (obligation alimentaire, crédits d'impôts, ...), dans un contexte où la cellule familiale est souvent dispersée géographiquement.

Des services variés :

La Ville de Dole, au travers du CCAS, propose déjà de nombreux services, parfois méconnus, tels que la téléassistance ou encore la livraison de repas à domicile qui permet de bénéficier d'un repas équilibré pour tous les jours de la semaine. D'autre part, le CCAS gère un registre des personnes vulnérables qui sont appelées régulièrement par les agents de la Ville afin de s'assurer de leur état de santé. Les personnes peuvent s'y inscrire à tous moments. Ce registre a été activé pendant le premier confinement pour répondre aux problématiques posées par la situation sanitaire et à la situation d'isolement de ces personnes. Certains étaient sans enfant ou les enfants étaient éloignés.

« Lors de cette période, 160 personnes ont été appelées afin de s'assurer que ces dernières allaient bien et ne manquaient de rien. Nous pouvons être amenés à appeler la famille en cas de doute, un tiers de confiance désigné par la personne ou le médecin avec accord de celle-ci ou encore à se rendre au domicile si besoin » explique Jacqueline Mangin, Directrice du CCAS.



Point de vue d'élue

Patricia Antoine
Conseillère Municipale
Déléguée en charge des seniors

« La première étape d'Allô Seniors sera complétée par le développement d'un service de transport pensé pour nos seniors. Nous étudions actuellement la solution la plus pertinente afin d'offrir un service de qualité à nos aînés. »



● Le portage des repas permet aux seniors de conserver une alimentation équilibrée.

Plan Canicule

Le registre des personnes vulnérables est un outil rassurant utilisé lors des épisodes de canicule.

Les personnes inscrites sont régulièrement contactées et visitées quand elles en ressentent le besoin. Il s'agit de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien, tout en leur rappelant les gestes indispensables pour se protéger.

Cette action est menée en partenariat avec la Croix Rouge pour la 3^{ème} année consécutive.

Renseignements et inscriptions :

CCAS-23, avenue Georges Pompidou, 39100 Dole
ccas-dole@dole.org

SANTÉ

Jean-Marie Sermier et Jean-Baptiste Gagnoux ont saisi le Ministre

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes du Centre Hospitalier Louis-Pasteur sont pleinement mobilisées pour prendre en charge et secourir les personnes ayant attrapé les formes les plus sévères de Covid-19. Malgré toutes les précautions prises, elles s'exposent avec courage au risque. Or, d'un point de vue réglementaire, les personnels soignants qui contractent le virus ne sont pas considérés comme « en maladie professionnelle » mais en congé maladie ordinaire. Cela a des conséquences sur la partie de leur rémunération calculée en fonction de leur assiduité. Le Député Jean-Marie Sermier, par ailleurs Conseiller municipal de Dole, a écrit à Olivier Véran, Ministre de la Santé, sur ce sujet à l'instar du Maire de Dole Jean-Baptiste Gagnoux : « Il est injuste et même indécent de réduire la rémunération d'un aide-soignant parce qu'il a eu la Covid ».

Espérons que le Ministre se montre à l'écoute et publie un décret favorable à tous les soignants, qu'ils aient eu ou non le virus. Nous leur devons bien !

SPORT

LES NOUVEAUX VESTIAIRES DU PASQUIER SE DÉVOILENT



• Les nouveaux vestiaires viennent remplacer l'ancien bâtiment trop vétuste.

Retardés en raison de la situation sanitaire, les travaux des nouveaux vestiaires du Pasquier sont désormais terminés. Les installations pourront être utilisées à la fois par les clubs et par les scolaires.

Après un an et demi de travaux, les nouveaux vestiaires du Pasquier ont été livrés en février dernier. « Il était nécessaire de construire des vestiaires pour les utilisateurs, qui sont les clubs de rugby, foot, baseball, mais également pour les scolaires, collèges et lycées, qui viennent régulièrement sur la plaine du Pasquier », explique Sylvette Marchand, adjointe chargée des politiques sportives. Ce nouveau bâtiment de 420m² est équipé de huit vestiaires. « Du fait des dimensions spécifiques accordées au foot et au rugby, chacun de ces sports aura une aile dédiée », résume l'élue en charge des sports. « Cependant, l'ensemble des vestiaires sera utilisable pour les plateaux recevant plusieurs équipes, quel que soit le sport pratiqué ».

Pour compléter le bâtiment, deux espaces de rangement, une infirmerie, ainsi qu'un club house pour le club de foot du Promo Sport Dole-Crissey. Celui-ci se compose d'un espace administratif, ainsi que d'une buvette, utilisable par les autres clubs, les jours de tournoi. « Lancés début 2020, les travaux des vestiaires du Pasquier ont pris un peu de retard du fait du Covid », regrette Sylvette Marchand. Contrairement à l'ancien bâtiment, ces nouvelles installations sont dotées d'un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite. Au total, le projet aura coûté un peu plus de 800 000 €, avec une aide du Département et de la Région à hauteur de 39 %.



Point de vue d'élue

Sylvette Marchand

Adjointe au Maire en charge des politiques sportives

« Les normes des vestiaires sont imposées par les différentes fédérations. C'est important en vue de l'homologation de matchs et tournois qui se feront sur les terrains de foot et rugby. »

Centre équestre: bientôt un nouveau club house



• La future salle de réception pourra accueillir cent personnes simultanément.

En projet depuis plusieurs années, la construction des nouvelles installations du centre équestre de la Forêt de Chaux est en cours. Un chantier débuté le 15 février dernier qui devrait être livré fin juillet 2021.

Dès 2017, la municipalité lançait une étude de faisabilité relative à la réhabilitation des locaux du centre équestre.

En 2019, l'ancien bâtiment qui risquait de s'effondrer, était désamianté et démolit.

Un bâtiment bien isolé

Plus écoresponsable, l'isolation de ce bâtiment d'environ 180 m² a été particulièrement bien pensée, avec 30 cm d'isolant au plafond, 15 cm aux murs et 12 cm sous la dalle. De quoi accueillir de façon confortable les cavaliers, qui auront à leur disposition deux vestiaires, un sanitaire, une salle de réception ainsi qu'un espace traiteur. À noter que le coût global de ce club house, d'un montant de 290 000 €, a été réparti entre l'État (25 %), la Région (25 %), le Département (30 %) et la commune (20 %).

MODE DOUX

Plan Vélo : démarrage de la première phase



• La Ville souhaite favoriser les déplacements doux.

Dans le cadre de son Plan Vélo, la municipalité va développer son maillage de pistes cyclables. Elle prévoit également d'expérimenter un nouveau type de voie pour les cyclistes.

À travers son Plan Vélo, la municipalité souhaite poursuivre le développement de ses aménagements cyclables. Première étape d'un plan de cinq ans : modifier des trottoirs, prévoir des balises, déposer des bordures, modifier des îlots et créer des SAS vélo dans plusieurs rues. Sont concernés par cette première étape du Plan Vélo : l'avenue du Général-Eisenhower, le boulevard du Président Wilson (entre le Boulevard des Frères-Lumière et l'avenue de la Paix), l'avenue Léon-Jouhaux, l'avenue Jacques-Duhamel, la rue de la Proie et les rues de Chaux et Ledoux.

Pour cette première phase du projet, le conseil municipal a voté un budget de 294 136, 95 € HT.

En parallèle du Plan Vélo, la Ville compte également expérimenter la chaucidou, qui est un nouveau mode de partage de chaussée. Proposée par Dolàvélo, association ayant notamment pour objectif d'encourager la pratique du vélo au quotidien, la chaucidou se distingue des voies cyclables habituelles par sa signalisation. L'objectif est de faciliter le partage de la route entre les deux-roues et les automobilistes, dans le respect de tous les usagers et en préservant la sécurité de chacun. La chaucidou se présente comme une voie unique, de chaque côté de la chaussée. Une différence de marquage qui délimite non pas une bande cyclable, mais un espace utilisable par les cyclistes.

Cela signifie que, sous réserve de l'absence d'un cycliste, les voitures pourront empiéter sur cette voie à sens unique, si l'espace est insuffisant pour croiser un véhicule arrivant dans l'autre sens. Toutefois, les cyclistes seront systématiquement prioritaires sur la chaucidou. Mécaniquement, cela fait ralentir la vitesse des voitures tout en favorisant les déplacements doux.



Point de vue d'élue

Isabelle Delaine

Conseillère Municipale
Déléguée chargée
des déplacements doux

" Sans aménagements cyclables, les gens hésitent à prendre leurs vélos. Nous espérons qu'avec la chaucidou, ils se sentiront plus en sécurité, et auront plus envie de se déplacer à vélo, plutôt qu'en bus. "

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le Dossier spécial santé du DNV n°238. Le Centre Hospitalier Louis-Pasteur de Dole est composé de plusieurs services de spécialités tels que la diabétologie, la néphrologie, la pneumologie, l'oncologie, la cardiologie, la neurologie, l'ophtalmologie, la gériatrie, la chirurgie viscérale et orthopédique, la gastro-entérologie, la pédiatrie et la gynécologie. Ces disciplines ne sont pas en temps partagés avec l'hôpital Minjoz de Besançon.

A young man with short, dark hair, wearing a blue long-sleeved shirt and a watch, is focused on working with a piece of machinery in a factory or workshop. The background shows industrial equipment and a window with a view of a building.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

DES OFFRES VARIÉES
ET UNE AMBITION NOUVELLE

DES FILIÈRES DOLOISES DE QUALITÉ

À Dole, entre les lycées Duhamel, Nodier, Pasteur Mont-Roland, le CFAI et l'IFSI, les offres de formations post-bac ne manquent pas. Il est parfois compliqué pour les futurs bacheliers et leur famille de savoir précisément ce qui existe. Petit focus sur les formations proposées établissement par établissement, pour une meilleure visibilité et un choix éclairé.

Le lycée Pasteur Mont-Roland accueille 450 étudiants en post-bac et propose 15 formations :

- BTS Services Informatiques aux Organisations (en partenariat avec le CFAI)
- BTS Fluides Énergies Domotique (en partenariat avec le CFAI)
- ASI Administrateur de Systèmes d'Information (Bac+4)
- BTS Gestion de la PME
- BTS Support à l'Action Managériale
- BTS Comptabilité et Gestion
- DCG Diplôme de Comptabilité et de Gestion (niveau 6)
- BTS Commerce International
- BTS Management Commercial Opérationnel
- BTS Négociation Digitalisation de la Relation Client
- BTS Conseil et commercialisation de Solutions Techniques (partenariat avec le CFAI)
- BTS Professions Immobilières
- BTS Économie Sociale et Familiale
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- DN MADE Spécialité Spectacle et Costumes de scène

135 étudiants suivent un des 5 cursus proposés au lycée Jacques-Duhamel :

- BTS Conception Produits Industriels (en partenariat avec le CFAI)
- BTS Technico-commercial (BTS qui va être renommé Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques)
- BTS Électrotechnique
- BTS Métiers de l'eau
- DN MADE Spécialité Design d'objets

Au lycée Charles-Nodier, 73 étudiants suivent l'un de ces 3 parcours :

- BTS Tourisme, en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)
- Licence Professionnelle Guide-conférencier (à partir de 2021, en partenariat avec le CNAM)
- Licence Professionnelle Chef de projet touristique

Rentrée 2021 : Bac+1 Hospitalité : accueil et expérience client, formation destinée aux élèves n'ayant pas trouvé de solution via Parcours Sup

Le Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie accueille 60 étudiants répartis en 8 BTS :

- BTS Conception de Produits Industriels (en partenariat avec le Lycée Duhamel)
- BTS Systèmes Numériques, Option Informatique et Réseaux
- BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques
- BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique (en partenariat avec le lycée Jules-Haag de Besançon)
- BTS Services Informatiques aux Organisations (en partenariat avec le lycée Pasteur Mont-Roland)
- BTS Fluides Énergie Domotique (en partenariat avec le lycée Pasteur Mont-Roland)
- BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques (en partenariat avec le lycée Pasteur Mont-Roland)
- BTS Maintenance des Systèmes (à partir de 2021)

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers compte 228 étudiants sur ces 2 filières :

- Formation d'infirmières
- Formation d'aide-soignant(e)s



© LUMM - Agence IMAGISTA-Aurélien Audy

• À Dole, 29 formations post-bac sont proposées aux bacheliers.

À Dole, 21 BTS sont proposés aux bacheliers

Certains sont d'ailleurs le fruit d'une collaboration entre deux établissements: c'est le cas du BTS Conception Industrielle (CFAI/Duhamel), ou des BTS Services Informatiques aux Organisations, BTS Fluides Énergies Domotique et BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques (CFAI/Mont-Roland).

De plus, les établissements Mont-Roland et Jacques-Duhamel, qui accueillent à eux deux près de 580 étudiants, possèdent chacun un Diplôme National des Métiers d'Arts et du D'esign.

À Charles-Nodier sont par ailleurs proposées des formations tournées vers le tourisme qui permettent aux élèves de prendre part activement à de nombreux événements comme le Week-end Gourmand du Chat Perché, ainsi qu'un cursus intitulé Bac+1. « Ce choix est offert aux élèves qui se retrouvent sans solution "Parcours Sup" », explique Daniel Parent, chef d'établissement. « C'est une solution proposée aux élèves qui s'orientent vers le tertiaire et sont en attente de poursuite d'études ».

Enfin, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers est le second pôle d'enseignement supérieur dolois. Avec une formation d'infirmière et un cursus d'aide-soignante, l'établissement accueille 228 étudiants. « C'est aussi un institut, qui contrairement aux autres, propose une formation relative à l'éducation thérapeutique du patient », ajoute Marie-Ange Boichut, directrice des soins de l'IFSI. « C'est une formation de 40 heures que tous les étudiants

n'ont pas, notamment dans les autres régions. Dans le cadre de la santé publique et de la prévention, c'est un plus pour nos étudiants quand ils sortent de l'IFSI Dole ». Le lycée Jacques-Prévert, qui ne dispose à ce jour d'aucune formation post-bac, travaille quant à lui à la création d'un BTS Parfumerie esthétique cosmétique, option marques. À suivre...



Point de vue d'élue

Maryline Mirat

Adjointe au Maire, chargée de l'enseignement supérieur

« Dole Sup est un outil intéressant qui répond pleinement à notre volonté de fédérer les différents acteurs de l'enseignement post-bac local. Cette association nous permet de travailler sur les axes d'évolution et d'amélioration (logements, transports, stationnement...), tout en partageant les expériences. L'idée est véritablement de travailler sur une valorisation de notre territoire au travers de la mise en avant de nos filières d'enseignement supérieur. »

DOLE SUP:

Une association créée sur mesure pour la promotion des filières « sup » locales

« Avec près de 1000 étudiants et 29 filières différentes, il était important pour la municipalité d'avoir un outil actif et force de propositions » souligne Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole.

DOLE SUP est née de la volonté de réunir l'ensemble des chefs d'établissement proposant ou souhaitant proposer, et développant des filières post-bac. À sa tête, Maryline Mirat, nouvellement élue présidente et par ailleurs adjointe au maire en charge de l'enseignement supérieur précise: « L'association est axée sur deux objectifs, différents mais complémentaires: d'une part, promouvoir l'enseignement supérieur. Ce qui se fait à Dole en enseignement post-bac est de qualité, il est indispensable de valoriser ces formations ! D'autre part, notre volonté est d'animer ce réseau d'établissements, de favoriser et d'accompagner leur développement. Les attentes sont réelles de la part de nos jeunes bacheliers, à nous de travailler pour leur proposer des filières intéressantes et en adéquation avec des objectifs d'emploi ».

Dole Sup c'est aussi une association où l'on peut évoquer certaines problématiques de la vie étudiante, et envisager des actions pour la stimuler. « Logements, services, mobilités autant de sujets dont les jeunes nous ont fait part. C'est essentiel pour nous d'avoir leur avis et c'est ainsi que le projet d'une "journée étudiante" est né. Cette journée d'accueil totalement dédiée aux étudiants dolois¹ sera un moyen de présenter à nos étudiants l'ensemble des services de la ville, nos partenaires, la richesse des activités du tissu associatif local, tout en leur donnant l'opportunité au cours d'un temps plus festif de créer du lien, de se connaître d'une filière à l'autre ».

Et le Maire de Dole de souligner: « Accueillir et informer les étudiants de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de Dole, leur offrir un espace de rencontres et d'échanges, tels sont les objectifs de Dole Sup, mis en place par la Ville de Dole. Cette association est destinée à les accompagner et à fédérer l'ensemble des acteurs concernés par ces jeunes habitants à part entière de notre territoire ».

¹ programmé en septembre 2020, le lancement de ce projet a été décalé à septembre 2021 en raison des conditions sanitaires



LE MOT DU MAIRE

Jean-Baptiste Gagnoux

« Le développement de l'enseignement supérieur reste notre priorité. »

« Nous sommes attachés à créer toutes les conditions d'une dynamique durable pour notre ville. Cela passe par une ambition partagée en matière d'enseignement supérieur et de formations de qualité. Diversifier la palette des cursus post-bac et favoriser l'implantation de filières universitaires permettra de renforcer l'attractivité de notre territoire. Dole est en effet à ce jour la seule ville de Franche-Comté à ne pas disposer de telles filières, or il y a de réels besoins.

La municipalité travaille donc depuis plusieurs mois avec les instances de l'Académie, de l'Université, du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) ... En cœur de Région, Dole a tout intérêt à travailler pour renforcer ses offres et ainsi apporter un service supplémentaire à nos jeunes bacheliers qui sont en attente d'avoir de nouvelles perspectives d'études. Pour répondre aux exigences du développement de la vie étudiante, la Ville examinera avec attention toutes les possibilités pour favoriser une éventuelle implantation. Le développement de l'offre de formation est d'autant plus important qu'il y a forcément un impact d'ordre économique: des étudiants bien formés, c'est un vrai vivier de savoir-faire qui a beaucoup d'intérêt pour les entreprises et cela renforce l'attractivité de la ville."

PETITE ENFANCE

LES PETITS LOUPS : DE LA PÉDAGOGIE AU MENU



• Le repas, un moment essentiel pour l'apprentissage de l'autonomie.

Le multi-accueil Les Petits Loups est à la fois une crèche et une halte-garderie, situé aux Mesnils-Pasteur.

Eloïse Greusard, directrice depuis un an et demi, a mis en place depuis le début de l'année scolaire, tout un travail autour du repas de l'enfant.

Une réorganisation du temps de repas a été instaurée, dans le but de favoriser l'autonomie des enfants et commencer à aborder avec eux certaines notions comme le tri des déchets. Les enfants disposent d'assiettes à petits compartiments, qui leur permettent

de se servir eux-mêmes dans les plats et d'aller à table avec leurs repas complets. Ils peuvent alors décider seuls du déroulé de leur repas : mélanger les textures ou commencer par le dessert font partie de l'apprentissage du goût ! Des petits pots d'eau, également à disposition des enfants, leur permettent de se servir seuls et développer ainsi leur motricité.

Le tri des déchets est une notion largement évoquée au cours de ce temps de repas. Les enfants mettent à la poubelle grise tout ce qui n'est pas recyclé.

Ils apprendront ensuite l'utilité du bac bleu et la notion de compostage. L'idée est d'ailleurs d'avoir à terme un composteur à disposition du multi-accueil. Ce projet pédagogique complet a pour but d'apprendre aux enfants à se servir seuls, avec des quantités raisonnables afin de ne pas gaspiller, de goûter des plats nouveaux, et ensuite de trier les déchets de la bonne manière.



Point de vue d'élue

Frédérique Dray

Adjointe au Maire, chargée des politiques en faveur de la parentalité et de la petite enfance

"Développer l'autonomie des tout-petits leur permettra d'être sensibilisés aux bonnes pratiques dès leur plus jeune âge. C'est un projet très positif et enrichissant !"

La Parendole déménage dans des locaux plus adaptés

Créé en 2000, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) « La Parendole », est une structure gratuite d'accompagnement à la parentalité. Ouverte tous les lundis matins de 8h30 à 11h45, sans inscription, cette structure est destinée aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. Les petits peuvent profiter des jeux et des

structures de motricité, pendant que les parents bénéficient de l'écoute bienveillante des professionnels présents sur place, pour échanger sur des sujets liés à la parentalité : développement de l'enfant, sommeil, gestion de la colère, etc. Installée au Centre Schweitzer, La Parendole ne disposait pas suffisamment de visibilité auprès

des futurs parents. L'opportunité de ce déménagement, prévu le 10 mai, dans les locaux de l'accueil de loisirs George-Sand, remédie à cela en permettant au LAEP d'offrir aux familles un lieu de vie mieux identifié, facilitant les liens avec l'école et l'accueil de loisirs.

Relais Assistantes Maternelles : Du changement dans l'air



Photo d'archives.

Sous la direction d'Annie Collin, le Relais d'Assistantes Maternelles est un lieu où peuvent se retrouver les assistantes maternelles qui travaillent à leur domicile et qui souhaitent sociabiliser les enfants via des animations, mais aussi échanger entre elles sur leur métier et bénéficier de conseils.

L'objectif : mutualiser les équipements

Il accueille également les parents qui ont besoin d'aide dans leurs recherches de mode de garde (assistante maternelle, crèche, etc). À l'instar de La Parendole, le RAM a également l'opportunité d'intégrer des locaux plus lumineux et plus adaptés à l'accueil des assistantes maternelles et des enfants. Il va donc quitter la Place Nationale pour intégrer fin mai, les locaux de l'accueil de loisirs de Rockefeller. Les utilisateurs du Relais auront alors l'avantage de pouvoir profiter des infrastructures de l'accueil de loisirs et celui-ci pourra à son tour bénéficier des jeux et du matériel du RAM. Dans un même temps, le RAM changera d'identité et deviendra le « Relais Petite Enfance », pour faire suite à l'une des réformes de la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique, dite « ASAP ».

SPORT

COSEC : les travaux se poursuivent



• Une fois les travaux terminés, les gymnases seront plus accessibles et mieux isolés.

Entamés en janvier 2021, les travaux des gymnases du COSEC et Josette-Tournier se poursuivent, avec une salle de parkour comme principale nouveauté. La livraison du chantier est attendue en mai 2022.

Le COSEC et le gymnase Josette-Tournier s'offrent un total coup de jeune. Principale nouveauté : la création d'un espace baby gym et d'une salle de parkour de 300 m². L'aménagement de cette dernière sera assez sobre. « Ce sont les clubs de gymnastique utilisateurs, l'UGD et les Feux Follets, qui s'en chargeront », annonce Sylvette Marchand, adjointe chargée des sports. À noter que les élèves du collège Maryse-Bastie et du lycée Jacques-Duhamel seront également amenés à utiliser la salle de parkour.

COSEC : une meilleure accessibilité

Également en chantier, les gymnases du COSEC et Josette-Tournier vont eux bénéficier d'une amélioration de l'accessibilité. Ainsi, les entrées des deux gymnases seront désormais face à face. « L'entrée initiale, derrière l'escalier, n'était pas vraiment accessible », explique Julien Giet, directeur adjoint des services techniques. « De plus, tout est mis aux normes PMR, l'électricité a été revue. Il y aura plus de vestiaires ». Enfin et surtout, les gymnases devraient atteindre les critères de performance Bâtiment Basse Consommation une fois les travaux achevés. Prévus pour mai 2022, la rénovation des deux bâtiments a débuté en janvier 2021 et respecte le planning établi. Si le coût des travaux s'élève à plus de 2.9 millions d'euros, des subventions de l'État, de la Région et du Département permettent de faire passer la note finale sous les 700 000 €.



Point de vue d'élue

Sylvette Marchand

Adjointe au Maire,
chargée des politiques sportives

« Le parkour, c'est une nouvelle activité gymnique, prise en compte par les jeunes à la recherche de sensations fortes. Actuellement, ces derniers le font et sans encadrement. La salle de parkour leur permettra de pratiquer en toute sécurité, sous le regard d'animateurs qualifiés ».

ENVIRONNEMENT

L'Ami du Potager, pour cultiver le partage



• Les élus qui ont porté le projet ont choisi la Régie de Quartiers comme partenaire.

Avec L'Ami du Potager, la ville de Dole souhaite promouvoir le lien social entre les habitants, à travers le jardinage. Suite à un appel à projet, la Régie de Quartiers a été choisie pour gérer ce nouveau dispositif.

Porté par la ville, le projet L'Ami du Potager est centré sur un postulat simple, explique Maryline Mirat, adjointe en charge de la transition écologique: « on a remarqué que les Dolois avaient beaucoup de terrains peu valorisés, pas exploités, pour diverses raisons. On pense que plusieurs habitants possèdent un savoir-faire, mais n'ont pas de terrain pour le mettre en valeur ». Des jardins inexploités et des citoyens à même d'y remédier, c'est l'opportunité parfaite de mêler lien social, lien intergénérationnel, jardinage, partage et écologie. Un jeune actif pourra ainsi se rendre chez une personne âgée pour prendre soin de son potager. À l'inverse, un nouveau retraité aura la possibilité de venir jardiner chez un jeune couple. Prêteur et emprunteur se partageront le fruit de la récolte. « Nous espérons que ce projet contribuera à la création de lien social et

à la lutte contre l'isolement de nos aînés », explique Patricia Antoine, conseillère municipale en charge des seniors. « Ce dispositif favorisera les échanges d'expériences, de connaissances et encouragera les solidarités ». À la suite d'un appel à projet lancé mi-mars, c'est donc la Régie de Quartiers qui a été choisie pour s'occuper de la gestion très encadrée de ce projet.

Elle sera responsable, dans un premier temps, de mettre en relation les prêteurs et les emprunteurs. Puis, elle s'occupera du suivi de la formation de chaque binôme, en plus d'accompagner le jardinier dans des pratiques respectueuses de l'environnement. Pour ce faire, des conventions seront établies, au cas par cas. « Un moyen d'établir de la confiance entre toutes les parties », assure Justine Gruet. Ces conventions seront personnalisables selon les binômes formés. Il n'y aura



Point de vue d'élue
Maryline Mirat
Adjointe au Maire, chargée de la transition écologique

« Ce projet nous tient vraiment à cœur car il répond aux enjeux d'une société durable. Tout en favorisant le lien social, il permet de valoriser les espaces inexploités et contribue à promouvoir une alimentation saine et économique. J'espère que les Dolois se laisseront séduire par ce projet aussi inédit que valorisant ! »

pas de limite à la taille du terrain préalable, tout comme le partage des récoltes pourra être négocié. Alors que les beaux jours arrivent, la Ville espère voir les premières conventions signées dès cette saison de jardinage. Les dix premiers binômes formés se verront d'ailleurs offrir un composteur.



De nouvelles missions pour la Police municipale



• La Police municipale est chargée de percevoir les droits de place auprès des commerçants.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, trois nouvelles missions sont venues s'ajouter à la liste des responsabilités de la Police municipale : les objets trouvés, la gestion des marchés et les demandes d'occupation de l'espace public.

Les objets trouvés

Si vous trouvez un objet, vous pouvez le rapporter au poste de police, situé 23 avenue Georges-Pompidou. La Police municipale s'occupe du reste : « Nous avons mis en place une procédure d'archivage et de référencement de ce qu'on nous rapporte », explique David Kleisler, directeur de la prévention et de la tranquillité publique. Cependant, les objets trouvés ne sont pas conservés éternellement. David Kleisler détaille : « On a établi un règlement du traitement des objets trouvés. Certains peuvent être détruits au bout de huit jours, d'autres dans un délai d'un mois ou d'un an ». Au milieu des portefeuilles, cartes d'identité et autres téléphones, se trouvent des objets plus insolites, tels qu'un fauteuil roulant ! Pour récupérer vos objets perdus, il suffit de vous rendre auprès de la police municipale, ou de téléphoner. Si votre objet n'est pas en stock, la police prendra vos coordonnées afin de vous recontacter si votre bien est trouvé. Si l'objet a bien été rapporté, il vous sera restitué... à condition qu'il vous appartienne bien ! « Pour tout objet, il faut nous apporter des éléments qui nous donnent la conviction que la personne est réellement propriétaire de ce bien », prévient-il.

La gestion des marchés

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'organisation des marchés de Dole relève de la Police municipale et de l'Office



Point de vue d'élu

Stéphane
Champanhet

Adjoint au Maire, chargé de la sécurité

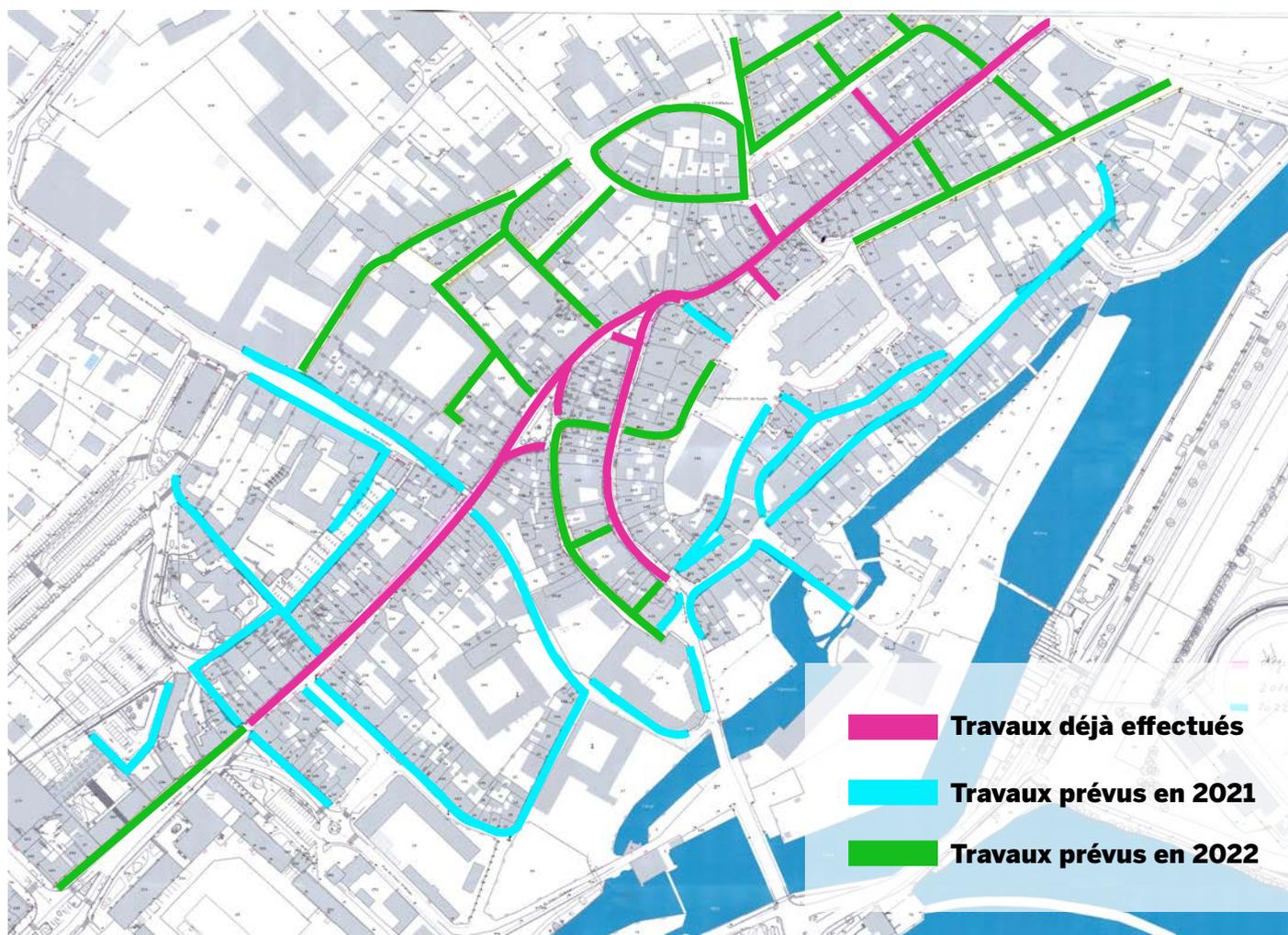
« Ces nouvelles missions attribuées à la Police municipale viennent renforcer sa proximité auprès des commerçants et de la population. De plus en plus, le rôle de notre Police municipale est devenu prépondérant. Sa présence encore plus importante sur le terrain est un gage de proximité avec les habitants. »

de commerce. Le placier organise le marché, encaisse les commerçants et veille à l'application du règlement. L'Office de commerce a en charge la gestion administrative du marché, qui comprend notamment l'établissement des conventions, mais aussi la prospection de nouveaux commerçants.

L'occupation du domaine public

Tables en terrasses, food trucks, expositions, cirques, fêtes foraines... tout cela relève d'une demande d'occupation du domaine public. Désormais, il faudra donc s'adresser à la Police municipale pour obtenir une autorisation. « On demande quelques justificatifs, notamment pour les marchands, afin de s'assurer qu'ils sont bien en règle vis-à-vis des lois du commerce », souligne David Kleisler. Une fois les informations renseignées, le placier étudie le dossier et émet un avis, soumis à l'élu référent.

LUMIÈRE SUR LES LEDS



• Le déploiement des éclairages Leds devrait être entièrement achevé en 2022.

Un plan de déploiement d'éclairage Led au centre-ville est actuellement en cours. Cette année, plus d'une centaine de lampadaires va être déployée sur une quinzaine de rues. À l'horizon 2022, tout le Centre-Ville sera équipé de ces nouveaux dispositifs d'éclairage. (voir le plan sectorisé)

Ce déploiement répond à une réflexion engagée depuis plusieurs années sur la politique d'éclairage, amorcé parallèlement à la rénovation du Centre-Ville en 2015. L'objectif étant de remplacer les anciennes lampes énergivores par des Leds, plus économiques en termes de consommation d'énergie et de maintenance puisqu'elles ne nécessitent aucun entretien. Ainsi, grâce à une durée de vie d'environ 10 ans, contre 4 ans pour les ampoules classiques, les Leds n'ont pas besoin d'être changées souvent et tombent moins souvent en panne. De plus, elles éclairent mieux tout en économisant de l'énergie. Alors qu'une lampe classique consomme 150W, une lampe à Leds utilise 54W.

En outre, elles présentent l'intérêt de pouvoir moduler aisément la puissance de leur intensité en fonction des usages, avec par exemple une diminution de la puissance de 40% entre 22h et 5h. Une politique d'atténuation de la luminosité qui permet d'améliorer le confort nocturne des riverains, sans compromettre leur sécurité.

Cette année, 60000€ ont été prévus pour le remplacement de l'éclairage sur cette seconde tranche du centre-ville. À noter que des subventions sont accordées par le SIDEJ, le syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication du Jura, ce qui fait baisser la facture d'investissement de 20%.

Des économies concrètes

La tranche de renouvellement de l'éclairage public, réalisée en 2021, concernait le remplacement de 113 luminaires par des éclairages Leds, avec une économie à la clef de 6493€ par an, dans le Centre-Ville. Ces économies permettront d'investir dans d'autres domaines.



• Les éclairages Leds: plus économiques et plus respectueux de l'environnement.



Point de vue
d'élu

Philippe
Jaboviste

Adjoint au Maire
chargé de la voirie, des réseaux
et de la commande publique

« Notre politique de renouvellement de l'éclairage public date de plusieurs années déjà. On investit dans notre réseau d'éclairage public car les Leds peuvent durer plusieurs décennies et avec leur faible consommation, c'est bénéfique pour les finances communales. Nous sommes sur une politique liée à une écologie réfléchie, pragmatique et non idéologique. L'écologie est l'affaire de toutes et tous. »

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Travaux à la Visitation : un impact écologique positif



• La sous-station, une installation qui permettra de relier la Visitation au chauffage urbain.

Cet été, le bâtiment de la Visitation va dire adieu à ses six chaudières. À la place, un raccordement au chauffage urbain, pour un impact environnemental positif.

Alimenté par six chaudières au gaz, désormais obsolètes, le bâtiment de la Visitation va prochainement bénéficier d'un raccordement au réseau de chauffage urbain. Un défi logistique car avant de relier le bâtiment, il faut préparer l'intérieur pour le chauffage urbain, ce qui nécessite la création d'une sous-station.

Cette installation va permettre de relier le réseau des radiateurs au chauffage urbain, via ce réseau secondaire. Après une première phase des travaux, réalisée l'an passé, le passage de la Visitation au chauffage urbain sera complété cet été. Au total, le coût du projet s'élève à 158 950€.

« Actuellement, il faut imaginer les salles de la Visitation comme des petites maisons, avec chacune leur chaudière, explique Fabien Marlet, responsable de la SOCCRAM. On va amener le réseau en un seul point, et remplacer les chaudières par un échangeur qui appartient au réseau chaleur ». En clair, le réseau secondaire reliant les chaudières, désormais obsolètes, de la Visitation, sera connecté au réseau principal de la Ville.

Les travaux de la Visitation s'insèrent dans un objectif de transition énergétique. En effet, le réseau urbain doit être alimenté à plus de 50% en énergie verte, là où les actuelles chaudières fonctionnent au gaz, une énergie fossile. « L'impact environnemental est positif » assure Fabien Marlet. On réduit l'empreinte carbone d'un bâtiment. Cet été, les 2300 m² du bâtiment de la Visitation se mettront donc au vert.



• Le réseau de chauffage de la SOCCRAM va bientôt alimenter la Visitation.

VOIRIE

Commards: le programme des travaux se précise



• Le pont des Commards va être rénové.

Les travaux de rénovation du pont des Commards vont débuter cet été. Dans un second temps, la rue va être requalifiée et repensée pour améliorer la sécurité et la tranquillité des riverains, grâce à de nouveaux aménagements qui réduiront notamment la vitesse des automobilistes.

GRDF, Doléa, le Conseil Départemental et la Ville de Dole vont se croiser sur le pont des Commards, à partir de juin 2021. Pour débuter, les sous-traitants de GRDF et Doléa devront déconnecter les réseaux du pont. « Ils ont prévu deux semaines pour le faire, du 14 au 25 juin », explique-t-on aux services techniques. « Ils enchaîneront ensuite sur cinq semaines de travaux, où ils feront du tubage de réseaux, jusqu'au vendredi 30 juillet. Donc l'entreprise qui va intervenir pour le Conseil Départemental au niveau du pont, pourra commencer dès le 2 août pour finir mi-décembre ». L'entreprise chargée de reconstruire le pont a été choisie fin avril. Quand elle entamera le chantier, la route sera totalement coupée au

niveau du pont à partir de début août, jusqu'à ce que le tablier soit reposé et circulaire à nouveau.

À terme, le pont sera composé d'une voie et d'un trottoir qui remplacera avantageusement les deux actuels petits trottoirs qui ne sont pas aux normes: pas assez larges et trop hauts.

Des aménagements au niveau de la rue

Il faudra ensuite attendre un nouveau passage de GRDF et Doléa, pour des travaux sur les réseaux de gaz et d'eau potable de l'autre côté du pont, pour que la ville de Dole s'attelle à la requalification de la rue des Commards. Des accotements vont être réalisés, ainsi qu'un caniveau et des aménagements pour que les piétons soient en sécurité sur un côté trottoir. Des stationnements sont prévus au sud du secteur. Pour finir, une entreprise nommée par le Conseil Départemental viendra renouveler la couche de roulement. De quoi prévoir la fin des travaux pour la rentrée scolaire 2022.

Réduire la vitesse excessive

Ces travaux prévus sur la rue des Commards découlent du besoin de

renover le pont. En effet, celui-ci doit être renforcé, afin de supporter le passage des poids-lourds. « La nécessité de rénover le pont était une opportunité de mener un projet d'aménagement pour réduire la vitesse excessive côté Brevans », explique Philippe Jaboviste, adjoint chargé de la voirie. Avec le Conseil Départemental, il a donc été décidé de mener les travaux de concert. Pour tenter de réduire la vitesse des automobilistes une fois le pont des Commards franchi, la municipalité va installer une chaucidou qui crée une voie de circulation unique pour les voitures, ainsi que des écluses aux deux entrées.



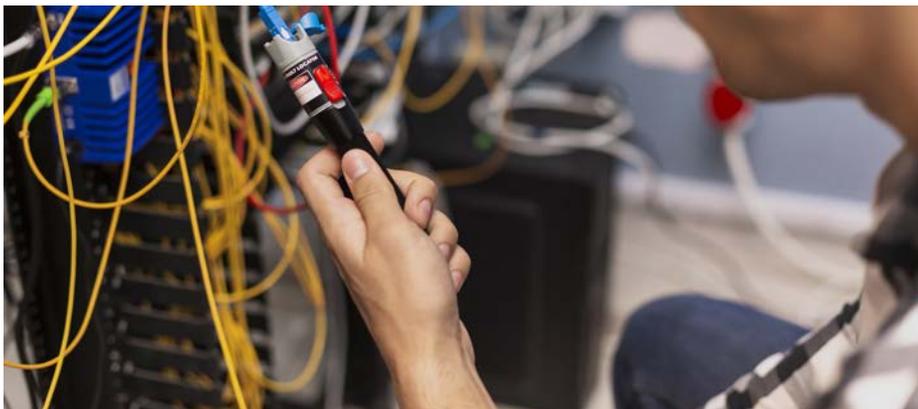
Point de vue d'élus

Philippe Jaboviste

Adjoint au Maire chargé de la voirie, des réseaux et de la commande publique

“ La requalification de la rue permettra de sécuriser les riverains. ”

Fibre à Dole : le déploiement va reprendre



• 85 % de la Ville est déjà éligible à la fibre.

Mis entre parenthèses pendant un temps, le déploiement de la fibre à Dole va pouvoir reprendre.

Après plusieurs mois de pause, le déploiement de la fibre va pouvoir se terminer sur Dole. La cause de cet arrêt : des problèmes rencontrés dans le positionnement de certains poteaux. Alexandre Douzenel, adjoint au maire en charge du numérique, explique : « Normalement, là où les réseaux ne sont pas enfouis, on utilise les poteaux EDF pour tirer les câbles de la fibre. Mais à Dole, ces poteaux sont pour la plupart déjà surchargés. Donc les entreprises qui s'occupent de ce déploiement devaient

installer leurs propres poteaux. Sur les rues où des poteaux ont commencé à être posés, on a eu quelques retours de riverains, concernant la pose anarchique de ces poteaux ». Ainsi, certaines colonnes avaient été placées à proximité de l'entrée d'une maison, ou masquaient un panneau signalétique. Dans ces conditions, la municipalité a préféré mettre en pause le déploiement de la fibre, le temps de pouvoir mettre en place un suivi de la pose de ces poteaux, seule solution envisageable afin de terminer le déploiement attendu par de nombreux Dolois. « La municipalité va superviser la pose de très près », explique Alexandre Douzenel.

En parallèle, Orange s'est engagé à déplacer les poteaux posant problème aux riverains. Sur les 300 pylônes déjà érigés, une dizaine devra être reprise. Au total, 11500 des 13000 logements dolois sont d'ores et déjà éligibles à un raccordement. Orange et ses sous-traitants reprendront la dernière phrase des travaux à partir du mois de juillet.



Point de vue d'élus

Alexandre Douzenel

Adjoint au Maire,
en charge du numérique

« On a nommé un référent aux services techniques qui s'occupera à temps plein, de suivre poteau par poteau les installations. Orange enverra chaque semaine une liste de travaux avec les implantations envisagées. L'agent se rendra dans chaque rue et taguera l'endroit exact où le poteau devra être posé. L'agent référent s'assurera que le projet d'implantation ne génère aucune gêne. »

TRAVAUX

École Beauregard : le toit sera rénové



• Le groupe scolaire Beauregard accueille une centaine d'élèves.

Cet été, le toit de l'école élémentaire Beauregard va bénéficier d'une réfection complète.

L'école élémentaire Beauregard, située 10 rue Blanche-Buxy, aura un nouveau toit à la rentrée prochaine. Cet été, la municipalité profitera des vacances scolaires pour entreprendre une rénovation complète de la toiture. Un changement conséquent et indispensable. En effet, le toit est fragile et son étanchéité n'est plus assurée. Des fuites altèrent la charpente et la détériorent. Ainsi, pendant les vacances d'été, une entreprise se chargera de changer la toiture. Au programme : renforcement de la charpente et meilleure isolation. Cependant, avec des vacances scolaires s'étendant du 6 juillet au 2 septembre, le timing sera assez serré. Malgré la fermeture provisoire des établissements scolaires en avril, à cause de la situation sanitaire, avancer les travaux n'a pas été possible, notamment à cause de problèmes d'approvisionnement. La municipalité espère recevoir la totalité des matériaux nécessaires à la rénovation à temps pour cet été.



LA VACHE QUI RIT® : 100 ANS ET TOUJOURS AUSSI FONDANT



Département des Patrimoines écrits,
Médiathèque du Grand Dole.

• Auparavant propriété des Frères Graf, l'usine de Dole a été rachetée par le groupe Bel en 1960.

La célèbre vache rouge jurassienne a fêté ses 100 ans, le 16 avril dernier. L'occasion pour le groupe BEL, dont l'une des usines se situe rue Mont-Roland à Dole, de célébrer l'histoire de sa portion triangulaire.

Cette invention, désormais centenaire, est le résultat de l'importation dans le Jura du fromage fondu suisse, en 1917. À son retour de la Première Guerre mondiale, Léon Bel, fils du fondateur Jules Bel, décèle le potentiel de ce nouveau produit. Les premières boîtes de La Vache qui rit® sont commercialisées dans des boîtes métalliques. Face au succès de sa création, le groupe BEL construit dès 1926 une usine de production à Lons-le-Saunier. Viendra ensuite l'usine de Dole, rachetée aux Frères Graf, amis et concurrents du groupe, en 1960 et toujours en activité aujourd'hui, avec 400 employés présents au quotidien. Celle-ci est à ce jour l'un des douze

sites de production de La Vache qui rit® dans le monde, et l'un des deux seuls en France avec l'usine de Lons-le-Saunier. Cent ans après sa création, la vache rouge est toujours aussi populaire : près de 20 millions de portions sont produites chaque jour !

Une projection monumentale prévue à Dole

Pour célébrer son centenaire, La Vache qui rit® va voir les choses en grand. Le 18 septembre prochain, à l'occasion des journées du patrimoine, la façade de la médiathèque de Dole s'illuminera à la tombée de la nuit. Au programme : un mapping préparé par le Collectif Alambik,

plongera les spectateurs dans le monde de La Vache qui rit®. Au total, cinq tableaux, pour vingt minutes de spectacle au cœur de l'histoire de la marque. Musiques, enregistrements, cloches, boîte à meuh, images d'archives et vidéos seront au rendez-vous. Un véritable défi qu'Olivier Farcy, artiste et co-fondateur de Collectif Alambik, a pris un grand plaisir à relever : « L'iconographie autour de La Vache qui rit® est hallucinante et les possibilités de mises en valeur graphiques et artistiques sont immenses ».

Rendez-vous est pris pour le 18 septembre.



• Peinture digitalisée : le photographe Christophe Noirod a été sollicité par Bel pour réaliser des portraits de Romuald Fassenet.

Romuald Fassenet, un chef étoilé pour sublimer La Vache qui rit®

Chaque année, le musée de la marque offre à un chef cuisinier la possibilité d'exposer ses recettes à base de Vache qui rit® sur un mur dédié. Pour le centenaire, c'est Romuald Fassenet qui a été sollicité. Meilleur Ouvrier de France en 2004, il a également

reçu une étoile au guide Michelin en 2006, avec son épouse Catherine. Installé au château du Mont-Joly, à Sampans, il est chargé de concocter plus d'une quinzaine de recettes à base de Vache qui rit®. Il raconte : « J'ai voulu apporter une note de végétal avec du chou-fleur ou du fenouil, des légumineuses comme le riz noir ou

le pois chiche et valoriser le bio avec les œufs ou encore les lentilles. Mais je me suis amusé également à mettre en avant ses saveurs d'ailleurs comme La Vache qui rit® au Blue Cheese, Haricot rouge piment, ou encore poulet rôti... »



• Romuald Fassenet a également préparé une recette de macaron à La Vache qui rit®

RADIO

Fréquence Plus célèbre la première édition de la Fête de la Radio !

Du 31 mai au 6 juin 2021, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel organisera la première « Fête de la Radio ». Fréquence Plus sera évidemment de la partie.

Le centenaire de la radio en France, le quarantième anniversaire de la libération des ondes, ça se fête sur Fréquence Plus ! La station doloise participera, du 31 mai au 6 juin prochain, à la première « Fête de la radio », en vous proposant de revivre son histoire de 1986 à aujourd'hui, à travers de nombreuses photos et sons d'archives : rendez-vous sur www.frequenceplus.radio, ainsi que sur les réseaux sociaux de la station.

Cette année, Fréquence Plus continue d'étendre son réseau d'émission avec une quatorzième fréquence FM dans la région et sa diffusion en numérique en DAB+ ! Pour fêter ces bonnes nouvelles, les auditeurs dolois ont l'opportunité de gagner l'ouvrage « On Air. Mes 30 ans de FM » d'Anthony Eustache, PDG de Fréquence Plus. Un bon moyen de découvrir le quotidien d'un patron de média et les coulisses de la radio. Pour remporter votre exemplaire, il vous faut découper cet article et l'envoyer par courrier, accompagné de vos coordonnées complètes, à Fréquence Plus, BP 446, 39109 Dole Cedex.

Attention : seuls les vingt premiers courriers seront récompensés !



+ Fréquence Plus à Dole : 92.6 FM

DÉCOUVERTE

BALADE URBAINE

En ce printemps, nous vous proposons une balade urbaine énergique et dynamique. Des remparts de la Visitation au Cours Saint-Mauris, partez à la découverte de différents points de vue de Dole tout en utilisant le relief naturel de la ville.

•CIRCUIT N°1 DE MARCHÉ EN MARCHÉ, DE LA PIERRE... À L'EAU



C'est à la fin du XV^e siècle qu'Antoine de Roche (v.1420 – 1505), Prieur majeur de Cluny, fait ériger le Collège Saint-Jérôme pour former douze novices bénédictins venus pour étudier les Beaux-Arts, la théologie et le droit canon en profitant de l'enseignement de l'Université. Suite au transfert de l'Université à Besançon en 1691, il devient un simple monastère. Les moines chassés après la Révolution, les bâtiments

sont vendus comme biens nationaux. Les Sœurs de la Visitation sont présentes dans ce lieu de 1826 à 1977. Après le départ des Religieuses, les locaux sont progressivement réhabilités. Ils accueillent aujourd'hui des associations et l'Atelier Pasteur. L'auditorium Karl-Riepp est aménagé dans l'ancienne chapelle du XVI^e siècle restaurée en 2007 qui abrite un ensemble unique de sculptures.



Point de vue d'élu

Jean-Philippe Lefèvre,
Conseiller municipal délégué,
chargé des politiques culturelles,

“Découvrir son patrimoine, c'est faire un voyage en terre inconnue, ici, tout proche de nous. L'ambition de ces parcours, c'est de faire vivre la culture près de chez soi.”

DISTANCE : 2,5 km

DURÉE : 1 h 30

DIFFICULTÉ : ●●○

↗ 7 escaliers à monter
8 escaliers à descendre

☀️ praticable toute l'année

⚠️ non accessible aux personnes à mobilité réduite

📍 **DÉPART :** La Visitation,
3 avenue Aristide-Briand

P Parking Cours Clemenceau,
via Rue du Mont-Roland

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Une bonne paire de chaussures
un appareil photo
et un esprit curieux

1 Remparts de la Visitation

Cet élément de mur subsiste des fortifications réalisées au XVI^e siècle par l'ingénieur Ambroise Précipiano et démantelées à la fin du XVII^e siècle par l'Ingénieur Vauban à la demande de Louis XIV. Avancez dans la cour jusqu'à l'escalier à votre gauche. Montez les 40 marches pour accéder en haut du rempart. Depuis ce belvédère, vous avez vue à gauche, sur le clocher de la chapelle Saint-Jérôme, en face sur le clocher de la Collégiale Notre-Dame et à droite sur le clocher de la Chapelle des Jésuites.

2 Treige de la Cordière

Après être sorti de la Visitation, traversez en face puis descendez l'Avenue Aristide-Briand. Au premier carrefour, prenez à droite dans la Rue du Collège de l'Arc bordée côté nord d'élégants hôtels particuliers construits au XVIII^e siècle. Au numéro 5, admirez la grille en fer forgé de la cour de la maison où a vécu Jean Boyvin, Parlementaire. Passez à gauche de la Fontaine Ratez, placée devant l'Hôtel de Saint-Mauris (XVI^e siècle). Poursuivez par la Rue de la Monnaie jusque devant la Chapelle des Jésuites (XVI^e/XVII^e siècle). Tournez à gauche dans le raccourci du Treige de la Cordière. Longez le Collège de l'Arc - ancien Collège des Jésuites du XVII^e siècle - puis débouchez sur la Place aux Fleurs.

3 La Place aux Fleurs

Improvisez une agréable pause Place aux Fleurs, au cœur de la ville. Aménagé au XIX^e siècle, ce lieu est décoré par l'œuvre contemporaine Les Commères (Jens Boettcher, 1982) et par la Fontaine à l'enfant à l'amphore (François-Marie Rosset, 1805) qui cache une petite salamandre.

4 Escalier de la Rue des Vieilles Boucheries

Descendez les 35 marches du grand escalier, passerelle entre la partie haute et le bas de la ville. Regardez le linteau sculpté d'une tête de vache (Claude-François Attiret, 1770). Empruntez la Rue Baron Bouvier. Traversez la Grande Rue puis prenez en face la Rue Antoine-Brun. Arrivé au numéro 10, montez les quelques marches à votre droite pour arriver sur la place.

5 Place Nationale/ Charles-de-Gaulle

Le Marché couvert, fait de brique, de verre et de fer, du type des Halles Baltard, a été inauguré en 1883. Il accueille le marché les mardis, jeudis et samedis matins et aussi le vendredi après-midi. En face, monument de pierre phare de la ville dans la ville, l'impressionnante Collégiale Notre-Dame (XVI^e siècle), a son puissant clocher qui culmine à 73 mètres de haut. Remarquez à votre gauche l'ancienne

porte principale du Parlement qui a été placée sur le bâtiment de Hôtel de Ville alors installé ici de 1880 à 1958.

6 Escalier Granvelle

Entre le 11 et le 25 de la Place Nationale, engagez-vous dans la partie resserrée du début de la Rue Granvelle puis tournez tout de suite à droite. Un peu plus loin à gauche, descendez les 43 marches, telle une falaise, du vertigineux escalier reliant la Rue Granvelle à la Rue Pasteur. Arrivé en bas, face au numéro 61 de la rue, tournez à droite.

7 Hôtel de Champagne

Continuez jusqu'à l'Hôtel de Champagne (XVI^e siècle) qui se dresse à l'angle de la Rue Pasteur et de la Rue Granvelle et présente deux escaliers de conception différente.

8 La Rue du Prélot

Engagez-vous sur le pont pavé de la Rue du Prélot. À votre gauche découvrez, 8 mètres en contrebas, la Grande Fontaine connue depuis le Moyen-Âge. Marcel Aymé (1902 – 1967) s'est inspiré de ce lieu étonnant comme décor de son roman « Le Moulin de la Sourdine ». Plus loin, sur votre droite, s'impose le long vaisseau de pierre de l'Hospice de la Charité (XVIII^e siècle), alors institution charitable pour orphelins et indigents, aujourd'hui annexe du Lycée Nodier. En arrière-plan, l'Hôtel-Dieu (XVII^e siècle).

9 Le Canal des Tanneurs

Arrivé à l'extrémité du pont du Prélot, descendez les 14 marches puis rejoignez à gauche le Canal des Tanneurs. Poursuivez jusqu'à la Place des Tanneurs bordée d'anciennes étroites et hautes maisons de tanneurs avec vue sur la Collégiale. Passez ensuite sous le Pont des Orphelins. Arrivé au pied de l'ancien séchoir à peaux - témoignage de l'activité artisanale de ce quartier - franchissez les 3 marches de la passerelle de bois puis prenez l'escalier de pierre.

10 Le Canal des Tanneurs

Arrivé en haut, rejoignez le Pont des Orphelins (XVIII^e siècle). Avancez ensuite dans la seconde partie du Jardin des Chevannes. Revenez sur vos pas. Descendez les 5 marches pour sortir du jardin et rejoindre le Canal du Rhône au Rhin. Tournez à droite en longeant la courtine arasée du XVI^e siècle jusqu'à la Passerelle du Prélot.

11 Le Canal du Rhône au Rhin

À l'autre extrémité de la Passerelle du Prélot, descendez les 18 marches et continuez le long de la véloroute. La ville ancienne s'offre toute entière à votre regard. Un peu plus loin, montez les 16 marches du Pont de la Rampe du Cours. Avant de traverser prudemment l'Avenue Jean-Jaurès par le passage piétons, jetez un coup d'œil au Pavillon des Arquebusiers (XVIII^e siècle) où se retrouvaient nobles et bourgeois pour s'entraîner au jeu de l'arquebuse.

12 Le Cours Saint-Mauris

Dirigez-vous ensuite vers la partie basse du Cours Saint-Mauris, jardin aménagé fin XIX^e siècle par l'architecte paysagiste Brice Michel (1822 – 1889). 11 marches vous conduisent à la Grotte, puis 20 dernières marches vous amènent au pied du monument inauguré en 1902 élevé en l'honneur de Louis Pasteur.



FORMAPI

LE SPORT, UNE PASSION, UN MÉTIER



© Stéphane Godin

- Grâce à ces formations, les apprenants deviennent des intervenants.

Née de la volonté des élus dolois de pouvoir proposer de la formation pour améliorer la qualité de l'encadrement des activités physiques et sportives, une unité de formation d'apprentis a vu le jour en 2017 à Dole en partenariat avec l'organisme Haut-Jura-Sport Formation.

Former au plus proche du terrain est un enjeu primordial pour répondre aux besoins des candidats, des structures et permet, de surcroît, de développer l'emploi local. Cette formation diplômante plus accessible, qui allie pratique sportive et cours théoriques, permet à des jeunes de se former dans les métiers du sport. Depuis la création de cette section doloise, le nombre de candidats est en constante augmentation. Ainsi, sur l'année 2020-2021, ce sont 15 apprentis qui suivent des formations liées à l'encadrement sportif en partenariat avec des clubs du secteur comme Jura Foot Dolois, US Dole Rugby, Grand Dole Rugby, des petits clubs de football à Chaussin et Crissey, l'Union Gymnique Doloise et le club d'athlétisme. Le rôle de Formapi est de faire le lien avec les clubs qui ont des besoins d'encadrement et d'être une passerelle pour que les apprenants deviennent des intervenants.

De nouvelles formations à venir

« Pour la rentrée 2021, notre objectif est d'accueillir 20 jeunes », espère Fabian Moniotte, coordonnateur de formation sur Dole. Un objectif très réaliste puisqu'à la rentrée de septembre 2021, deux cursus seront proposés : deux BPJEPS (Brevets Professionnels de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) : Activités Sports Collectifs et Activités Physiques pour Tous.

« Pour 2022, nous souhaiterions ouvrir une à deux formations supplémentaires. L'une sur les activités de la forme et l'autre sur la formation de maîtres-nageurs. Ici, les atouts sont nombreux, à commencer par l'offre importante d'installations sportives et les nombreuses associations dans diverses activités sportives. Désormais, avec l'espace Pierre-Talagrand, nous avons un outil exceptionnel qui permet d'avoir tout sur le même site : les piscines, les gymnases, une salle de réunion,... En termes de logistique c'est plus pratique et cela donne plus d'attractivité. » conclut-il.

Info + : Une journée portes ouvertes sera organisée samedi 29 mai de 9 h à 13 h au stade Bobin pour présenter les différentes formations.



- L'équipe Haut-Jura Sport Formation est venue visiter les installations de l'espace Pierre-Talagrand le 13 mars dernier. « Cette complète transformation de la piscine Barberousse répond aux besoins du territoire et offre aujourd'hui un outil épatant aux associations doloises » a commenté le directeur du Haut-Jura Sport Formation, Sylvain Sacco.

**Point de vue d'élue**

Sylvette Marchand
Adjointe au Maire,
chargée des politiques sportives

« Cette formation ouvre de bonnes perspectives et de bonnes collaborations pour les clubs. En effet, elle permet à leurs licenciés de se professionnaliser. »

La fête de l'eau : Une 5^{ème} édition attendue



• Des activités gratuites et ludiques pour tous.

Annulée en 2020 en raison de la situation sanitaire, la fête de l'eau devrait avoir lieu le 4 juillet prochain, pour sa cinquième édition.

Cet été, la fête de l'eau devrait rassembler à nouveau les Dolois, entre le Doubs et le canal Charles-Quint. Un événement convivial, pédagogique et festif, prévu le dimanche 4 juillet, de 10h à 18h. Le tout, dans le respect des protocoles sanitaires.

L'édition 2019 avait attiré quelque 6500 visiteurs. Il faudra donc adapter les animations pour garantir la sécurité de tous.

L'aquathlon comme fil rouge

Pour cette cinquième édition, la fête de l'eau s'articulera autour de six pôles : les sports nautiques, l'environnement, le tourisme, les animations pour le public, la sécurité autour de l'eau et le Village Nautique.

Au programme, de nombreuses activités gratuites et ludiques, pour les petits et les grands, autour du thème de l'eau.

Cette année, le fil rouge, ce sera un aquathlon. Les membres du club d'aqua-vélo vont réaliser des courses, à la nage et à pied, sur de petites distances.

Le club de kayak proposera un « parcours de la libellule », à la découverte de la faune et la flore aquatique.

Des stands autour du milieu naturel, une randonnée autour du milieu aquatique ou encore un spectacle de rue sur le thème de l'eau viendront animer les deux lieux de la fête : l'avenue de Lahr et la pointe du Jardin Philippe.

De quoi rythmer une journée très appréciée par les Dolois.

Rendez-vous dimanche 4 juillet de 10h à 18h. Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

TRIATHLON

Le FitDays MGEN fait étape à Dole



• 14 classes doloises de CE2 et CM1 ont été invitées à participer.

Véritable tour de France du triathlon-santé, labellisé « Développement durable, le sport s'engage » par le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français), le FitDays MGEN fera étape à Dole le vendredi 4 juin prochain.

20 mètres de natation, 1 km en VTT et 250 mètres de course à pied. Voici ce qui attend les jeunes participants aux FitDays MGEN 2021.

Cet événement inédit sera organisé dans notre ville le 4 juin, et s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans, ainsi qu'à leur famille. Cette année, les écoles seront aussi de la partie, puisque 14 classes de CE2 et CM1 ont été invitées. Un événement qui représente une bonne occasion de retrouver une pratique sportive, parfois mise entre parenthèses à cause du confinement.

Des animations pour toute la famille

En plus du mini-triathlon, les jeunes participants aux FitDays MGEN pourront également prendre part à 10 ateliers de sport-santé. Les parents ne seront pas en reste, puisqu'un

« parcours du cœur » sera organisé à la fin de chaque étape. Il s'agit d'une course en binôme, où l'enfant nage sur 20 mètres, avant de passer le relais à son partenaire, qui s'élance pour 1 km de course à pied. Pendant ce temps, l'enfant se change, et vient passer la ligne d'arrivée main dans la main avec son coéquipier. Chaque année, les FitDays MGEN rassemblent près de 20 000 enfants à travers toute la France. Une manière de prévenir les jeunes des dangers de la sédentarité et de promouvoir l'activité physique à travers des ateliers ludiques et pédagogiques.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : <https://www.fitdays.fr/initiation-au-triathlon-enfant.html>.

CRÉATION D'ENTREPRISE

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES : UN SOUTIEN POUR L'ENTREPRENEURIAT



• Les speed meetings permettent aux chefs d'entreprises de se rencontrer et de développer leur réseau professionnel. (photo prise en 2013)

Présent depuis 1986 dans le pays Dolois, Initiative Dole Territoires aide et accompagne chaque année de nombreux entrepreneurs. En période de crise sanitaire, l'activité de l'association s'est même renforcée.

Depuis 1986, Initiative Dole Territoires, anciennement baptisée *Entreprendre et Réussir*, vient en aide à des entrepreneurs dans tout le pays Dolois. « On réalise de l'accompagnement et du financement, à tout stade de la vie de l'entreprise », explique Nadège Derouillac, directrice de la plateforme doloise. Concrètement, l'association aide aussi bien à la création de l'entreprise, à son développement et si nécessaire à pallier des difficultés passagères. Un nouveau volet s'est également ouvert : le soutien aux entreprises impactées par la COVID 19. « Il s'agit de venir apporter un soutien, soit en trésorerie, soit en investissement », précise Nadège Derouillac.

Soutien financier et d'aide aux projets

Le soutien apporté par Initiative Dole Territoires est à la fois financier, mais aussi d'aide à la finalisation du projet. Cet aspect économique peut se manifester sous la forme d'un « prêt d'honneur » à 0% sans garantie, un apport venant s'ajouter à l'investissement personnel des entrepreneurs et qui les aident dans leurs démarches de prêts bancaires. « Pour les banques, c'est un peu rassurant », estime Paul Janson, président d'Initiative Dole Territoires. « Ils savent que notre équipe instruit le dossier, l'analyse, aide à affiner le projet, donc c'est un point fort pour les banques ». « L'objectif, c'est aussi d'apporter un

gage de crédibilité sur le projet et de pouvoir faire levier sur les crédits bancaires en parallèle », complète Nadège Derouillac. Pour pouvoir bénéficier de l'aide d'Initiative Dole Territoires, l'entrepreneur est d'abord reçu pour le montage de son dossier. Il doit ensuite le présenter à un comité d'agrément. Si son dossier est retenu, il lui est proposé un accompagnement dans le démarrage et le développement de son entreprise, soit via un suivi qui est assuré directement par l'équipe permanente de la plateforme, soit par une équipe de bénévoles, qui interviennent sur du parrainage. Le parrainage, c'est un partenariat avec des chefs d'entreprises, jeunes retraités ou encore en activité, qui suivent les projets soutenus par l'association. « Au départ c'était prévu de les suivre pendant un an, et finalement on les suit pendant deux ou trois ans, parce qu'il y a des liens qui se créent entre les parrains et les chefs d'entreprises », se réjouit Paul Janson.

Pour contacter Initiative Dole Territoires :
Centre d'Activités Nouvelles,
210 avenue de Verdun-39100 Dole
03 84 82 88 92
www.initiative-doleterritoires.com



• Paul Janson (président) et Nadège Derouillac (directrice de plateforme).

Un taux de retour et de pérennité excellent

Pour le Grand Dole, qui travaille en étroite relation avec Initiative Dole Territoires, cette collaboration est un atout majeur. « Cette association, composée de chefs d'entreprise locaux, est un outil précieux », précise Claire Bourgeois-République, vice-présidente du Grand Dole en charge du développement économique. « Ce statut associatif lui confère un pouvoir de décision très rapide. Ainsi, dès le premier confinement, elle a pu apporter un soutien immédiat à des entreprises en difficulté avec le concours financier du Grand Dole ».

Dès 2014, les élus du Grand Dole ont souhaité réunir en un même lieu, autour de son service économique, tous les acteurs de la création d'entreprise afin de faciliter le parcours du chef d'entreprise. Ainsi, aux côtés d'Initiative Dole Territoires, la Boutique de Gestion, SASTI¹ et ADIE² accompagnent toutes les personnes qui souhaitent reprendre ou créer une entreprise. Tous ces acteurs sont complémentaires et oeuvrent pour le développement économique de notre territoire. « IDT accorde plus de 800000€ par an de prêt à 0% aux entreprises du Pays Dolois. Aussi, pour 1€ prêté par l'association s'ajoute, en moyenne, 9€ de prêt bancaire. C'est déterminant pour le développement des petites entreprises sur notre territoire », souligne Claire Bourgeois-République.

¹ Service d'Accompagnement Socio-Professionnel des Travailleurs Indépendants.

² Association pour le droit à l'initiative économique.



• Soutenue par Initiative Dole Territoires, Audrey Soussy a été récompensée pour la création de son cabinet d'architecture, *Alvéole Architecture*, lors de la 15^e édition du concours Initiative au féminin.

L'impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire a vu l'augmentation du nombre de dossiers traités par Initiative Dole Territoires. « Avant la crise, le comité d'agrément se réunissait toutes les trois ou quatre semaines » affirme Paul Janson. « Maintenant, il est amené à se réunir toutes les semaines, pour examiner quatre à cinq dossiers qui nous sont présentés par les entrepreneurs. Parmi ces quatre ou cinq demandes de soutien, une ou deux concernent des projets de création ou de reprise. Ceci est un peu rassurant dans le contexte économique actuel ». L'action de l'association permet d'ailleurs de pérenniser cette activité. « Au bout de 3 ans, 83% des entreprises sont toujours en activité », se réjouit Nadège Derouillac. « Toutes les études sur la création d'entreprise le montrent bien : les entreprises qui passent par des structures d'accompagnement ont des pérennités bien supérieures aux autres ». De quoi envisager une collaboration sereine entre l'Agglomération et Initiative Dole Territoires.

INITIATIVE DOLE TERRITOIRES EN CHIFFRES

Au 16 avril 2021, Initiative Dole Territoires c'est :

- **79 porteurs de projet**
ou chefs d'entreprises accueillis
(pour 49 sur la même période en 2020)
- **54 projets/entreprises**
ayant un financement engagé
(pour 12 sur la même période en 2020)
- **175 emplois**
concernés par les entreprises financées
(pour 15 sur la même période en 2020)
- **20 Prêts d'Honneur**
engagés sur les fonds gérés par l'association
pour un montant de 166100 € (pour 6 sur la
même période en 2020 pour 54500 €)
- **82 parrainages en cours**
(pour 42 sur la même période en 2020)
- **52 adhérents en 2020**
- **28 parrains et experts**
- **1 club d'entrepreneurs**
qui se réunit mensuellement

La multiplication de positions dogmatiques et sectaires n'épargne pas notre jolie ville de Dole.

Après les prises de position de la majorité « Les Verts » de Bordeaux vis-à-vis du sapin de Noël, de celle de Lyon sur les menus sans viande dans les cantines et à l'égard du Tour de France, de Strasbourg qui subventionne la construction d'une Mosquée tout en rejetant une « résolution » municipale contre l'antisémitisme, l'actualité continue de voir fleurir des prises de positions insensées de la part des Verts. Dans ce florilège sur fonds de « cohérence avec leur projet écologique global », nous trouvons Poitiers où la municipalité verte acte la baisse des subventions aux aéroclubs locaux, ainsi que Vincennes, où les élus verts refusent de voter une subvention au Yacht Club prétextant que cette activité « pollue » alors qu'il s'agit en fait d'un club de voile... À Dole, où les élus verts ne font pas exception, c'est la dernière phase de déploiement de la vidéo-protection qui est en question. Alors que l'utilisation quotidienne de ces outils de sécurisation de l'espace public n'est plus à prouver et permet la résolution de nombreuses affaires chaque année, les élus verts ont préféré voter ... contre ! Les bras nous en tombent ! L'écologie mérite bien mieux.

Groupe de la Majorité municipale

Les enjeux liés à la perte d'autonomie sont particulièrement importants à Dole où la part des personnes âgées est forte. C'est le conseil départemental qui a pour compétence principale l'aide sociale. Des compensations financières à la dépendance existent, mais elles sont insuffisantes (l'aide journalière est inférieure à 1 h de travail d'aide à domicile). À l'échelle de la ville, il faut aider les personnes à rester dans leur logement ou quand ce n'est plus possible, au moins dans leur quartier. Des aménagements sont nécessaires et peuvent servir à tout le monde : accessibilité, achats groupés, structure de portage à domicile, lieux de vie sociale. La mixité intergénérationnelle est une réponse à condition qu'elle aille plus loin que l'organisation de visites d'écoliers dans les ehpad et foyers... Il faut surtout que les personnes âgées soient réellement considérées et c'est l'institution elle-même qui parfois est la source de leurs angoisses.

Retrouvez la suite de notre témoignage sur notre site internet listeverteetouverte.fr ou notre page facebook @GroupeVertEtOuvert

Hervé Prat, Laetitia Jarrot-Mermet, Nicolas Gomet

Lors du Conseil municipal de Mars, nous avons voté pour le plan vélo (pistes cyclables). Mais ce qu'on souhaite aussi voir dans ce plan, c'est la promotion de la pratique utilitaire du vélo dès l'âge où les habitudes se prennent. D'autant plus que la validation de l'Attestation de Première Éducation à la Route constitue une obligation pour les élèves de l'école primaire. Ainsi ce plan pourrait inclure la création d'une « grande » piste d'apprentissage composée de différents marquages au sol : routes, giratoire, parcours de maniabilité, feux tricolores et panneaux que les enfants sont amenés à rencontrer journallement. Ce parcours, dédié à la prévention routière, pourrait être ouvert au public et facile d'accès par une piste cyclable : un bon moyen de développer la pratique du vélo en toute sécurité dès le plus jeune âge. Il pourrait être accessible gratuitement et permettrait à tous, dès 3 ans, de s'initier à la maniabilité sans voitures. Sa gestion pourrait être confiée à une association. L'éducation à la route de nos enfants, nous semble indispensable dans un plan vélo, pour protéger ces futurs usagers (d'autant plus dans une ville labellisée « Ville Amie des Enfants » depuis 2004) et promouvoir l'usage du vélo. Surtout lorsque l'on observe l'usage fait des trottinettes.

Le Collectif Ensemble Dole. contact@ensembledole.fr <https://ensembledole.fr>



CONCOURS DES MAISONS, JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Inscriptions jusqu'au
30 juin 2021

**RENSEIGNEMENTS SUR
WWW.DOLEDUJURA.FR**

NOUVEAU



ÉCOUTE
INFORMATIONS
ORIENTATION

ALLÔ SENIORS

03 63 36 70 07

- **ALLÔ SENIORS**, c'est un numéro unique pour vous écouter, vous informer et vous orienter vers les différents services de votre quotidien.

- **ACCÈS AU SERVICE :**
DU MARDI AU VENDREDI de 9 H à 12 H